

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
-----  
VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE  
Séance du 16 décembre 2019

**N°261/12/2019 : BUDGET PRIMITIF 2020 - ANNEXE CUISINE CENTRALE**

*L'an deux mille dix-neuf, le lundi 16 décembre à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 décembre 2019.*

**Présents** : 36

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Maxime BERAUDO, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Jean Martial DEJEAN, Jacqueline LAFON, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, N'Guessan, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean-Michel MUSCATELLI, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Arnaud HILION, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALON

**Représentés** : 4

Mesdames, Messieurs Bernard PECOU à Jean-François GARRIGUES, Jean Luc BUDOIA à Marie-Claude BERLY, Valérie RABAULT à Arnaud HILION, Arnaud GUITARD à José GONZALEZ

**Absents** : 5

Mesdames, Messieurs Monique VALAT, Vally CENTOMO, Jean GARROCCQ, Carole DUNET-SCHUMANN, Gaël TABARLY

**Madame Véronique LAGARRIGUE donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération n°218 relative au rapport d'orientations budgétaires présenté en Conseil Municipal du 18 Novembre 2019 ;

Compte tenu des priorités dégagées lors de ce débat, le projet du budget annexe primitif 2020 Cuisine Centrale présente les masses suivantes :

Section de fonctionnement :  
Dépenses et Recettes équilibrées à 3 251 705 €

Section d'investissement :  
Dépenses et Recettes équilibrées à 58 000 €

Soit un budget total de 3 309 705 €

Ce projet 2020 repose notamment sur les éléments suivants :

**En Section de fonctionnement :**

En Dépenses :

Les dépenses réelles concernent principalement des frais liés au fonctionnement de la cuisine centrale, c'est-à-dire des achats alimentaires et matériels nécessaires à la confection des repas (1 883 090 €) et des frais de personnel (1 288 100 €).

Les dépenses d'ordre sont les dotations aux amortissements pour 52 000 €.

En Recettes :

Il s'agit principalement des produits du service (2 570 000 €) et de la participation d'équilibre du budget principal (651 000 €).

**En Section d'investissement :**

En Dépenses :

Les dépenses réelles sont relatives au renouvellement d'équipements pour un montant de 58 000 €

En Recettes :

La recette réelle est constituée du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 6 000 €.

Les recettes d'ordre sont les dotations aux amortissements pour 52 000 €.

Au final, le Budget Primitif 2020 du Budget Annexe Cuisine centrale présenté s'équilibre en dépenses et recettes par section comme suit :

## BUDGET PRIMITIF CUISINE CENTRALE 2020

F/I	R/O	DEPENSES			RECETTES			
		Chapitre		Proposition	Chapitre		Proposition	
<b>FUNCTIONNEMENT</b>	REEL	011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	1 883 090	70	PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 570 000	
		012	FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	1 288 100	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	681 500	
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 015	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5	
		66	CHARGES FINANCIERES	1 000	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	200	
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500				
		<b>Total Dépenses Réelles Fonctionnement</b>			<b>3 199 705</b>	<b>Total Recettes Réelles Fonctionnement</b>		<b>3 251 705</b>
	ORDRE	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	52 000				
		<b>Total Dépenses Ordre Fonctionnement</b>			<b>52 000</b>	<b>Total Recettes Ordre Fonctionnement</b>		<b>0</b>
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>				<b>3 251 705</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>3 251 705</b>

F/I	R/O	DEPENSES			RECETTES		
		Chapitre		Proposition	Chapitre		Proposition
<b>INVESTISSEMENT</b>	REEL	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 000	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	6 000
		<b>Total Dépenses Réelles Investissement</b>			<b>58 000</b>	<b>Total Recettes Réelles Investissement</b>	
	ORDRE				040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	52 000
		<b>Total Dépenses Ordre Investissement</b>			<b>0</b>	<b>Total Recettes Ordre Investissement</b>	
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>				<b>58 000</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>58 000</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 309 705</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 309 705</b>
-----------------------	------------------	-----------------------	------------------

Considérant que le Budget Primitif 2020 – Annexe de la Cuisine Centrale, dans sa version réglementaire et détaillée a été joint à la présente, et adressé à tous les conseillers municipaux avec la convocation à la séance ;

Au vu de ces éléments, conformément à l'avis de la commission des Finances, il vous est demandé de bien vouloir :

- adopter le Budget Primitif - annexe Cuisine Centrale pour l'exercice 2020.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

**ADOPTÉE PAR 33 VOIX POUR, 6 VOIX CONTRE ET ABSTENTION(S) : 1.**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**23 DEC. 2019**

De sa publication et/ou affichage le :

**23 DEC. 2019**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 16 décembre 2019

Le Maire,

Brigitte BAREGES

